## COURRIER DU GRAND NORD

SAINT SAUVEUR DES MONTAGNES—Ces jours derniers, vers les 4.30 heures, tremblement de terre qui a duré deux à trois minutes ; fortes secousses.

—Pas de pluies depuis une semaine. Les cultivateurs redoutent une désolante sécheresse.

NOTRE DAME DE MONTFORT—Les Rev. Pères de l'Orphelinat sont à mettre la dernière main à l'erection de leur ample établissement.

Ces bâtisses considérables et situées près du lac Saint-François qu'elles dominent, sur le flanc d'un joli coteau, offrent un coup d'œil imposant et des plus pittoresques.

SAINTE-AGATHE—Nous résumons et commentons les nouvelles qui nous en arrivent.

On se rappelle que, le printemps dernier, un terrible incendie rasait en quelques minutes le presbytere tout neuf de cette excellente paroisse et causait la mort tragique du Rév. M. Thibodeau.

A la suite de cette rude epreuve, sous la douce impulsion du Rev. M. Hetu, le digne successeur de M. Thibodeau, avec un zele qui commande l'admiration, les paroissiens ont entrepris la construction d'un nouveau presbytère, malgré que l'ancien ne soit pas complètement payé.

L'œuvre progresse à merveille ; le tout marche comme une benédiction celeste.

Vivent les braves gens de Sainte-Agathe !

Ils soutiennent vaillamment l'honneur du Grand Nord. Quand ils veulent, ils peuvent.

Mais ils n'aiment pas le dernier bill concernant la reserve de peche. Il ne leur manquait plus que cela.

Allons ! messieurs les nationaux, voulez-vous pousser les colons du Nord au pied du mur et les mettre dans la pénible alternative de faire une levée de boucliers ?

Faut-il déclancher la vieille carabine de 1837, à l'exemple de l'heroique M. Laurier ?

En 1837 nos peres durent repousser à main armée les prétentions tyranniques d'une bureaucratie étrangere. Tout à l'heure, nous, leurs descendants, aurons à nous défendre contre une bureaucratie nationale.

Jamais les colons n'eurent autant de difficultés à s'établir, du moins au nord de Montreal, que sous l'honorable M. Carneau, le fameux auteur de la célebre motion *nationale*. Grace à son servilisme envers le marchand de bois, une foule de Canadiens ont été obligés de se refugier aux Etats-Unis. Son successeur au commissariat des terres de la couronne est en train de faire adopter une loi interdisant au pauvre colon les abords du beau lac qui s'étend à la porte de l'humble chaumière. Par lui et par la docile majorité des députés *indépendants*, les ravissantes nappes d'eau et la nourriture qu'elles donnent ne seront désormais destinées qu'à procurer les amusements des riches, des *sportsmen*, des *gentlemen*, des *gros bonnets*, de tous ceux en un mot qui ont mille moyens de s'amuser sans cela. Quelle tyrannie !

Heureusement que les honorables Garneau et Duhamel, intrepides chefs nationaux, ont proclamé hautement le droit de révolte. Ils n'auront donc rien à redire si nous nous en prévalons contre eux, et avec beaucoup plus de raison que n'en avait not' petit frere Riel.

Les ministres nationaux n'ont-ils pas un sang saturé de patriotisme ?

Riel voulait se faire payer une grosse somme d'argent. Nous ne demandons qu'à vivre, à vivre dans notre pays.

Qu'avons-nous fait pour meriter d'être chassés du pays ?

Tant qu'on ne nous aura convaincus d'aucun crime, qu'une cour de justice n'aura prononcé contre nous aucune sentence, que nous n'aurons pas été mis hors la loi, nous aurons le droit, je l'espere bien, de nous opposer à ceux qui veulent arbitrairement nous condamner à la déportation.

Nous empêcher d'aller sur les lacs en tout temps de l'année parce qu'ils nourrissent des poissons, nous empêcher de faire de la terre neuve sous différents prétextes, nous interdire la terre et l'eau de la province de Quebec : c'est virtuellement nous condamner à l'exil.

Et il y en a qui appellent cela vivre heureux sous un gouvernement national.

Un gouvernement patriote vaudrait mieux.

SAINT-JOVITE—Ce village joyau, qui se mire dans les ondes lucides de la riviere au Diable, délicieuse vallée, sera bientôt éclairé à l'électricite. Les moulins de M. Leonard, maire de la localite, fourniront la force motrice. C'est un *pouvoir d'eau* excellent.

N'oublions pas que l'origine de Saint-Jovite ne remonte tout au plus qu'à une dizaine d'années.

Il y a dix ans, à la place de cette prospère localité, on ne voyait qu'une sombre forêt. Aujourd'hui on y constate la presence d'un joli et élegant presbytere, de plusieurs bons magasins, de deux ou trois hôtels bien batis, de moulins à farine, de moulins à carder et à fouler la laine, de moulins à scie, manufacture de portes et chassis. Il y a un médecin, deux notaires, un bijoutier, divers artisans. L'aspect est enchanteur.

La construction d'une ample église en pierre se poursuit activement. Nulle part en Canada on est plus entreprenant et plus actif qu'à Saint-Jovite. Cette paroisse aspire à jouer dans le nord le rôle de Saint-Jerôme dont elle est une des filles et une des meilleures clientes. La prospérite de Saint-Jovite aidera naturellement à celle de Saint-Jerôme.

De même, activer la colonisation des cantons du nord, c'est directement travailler pour la prospérité de Montreal. Chaque paroisse nouvelle qui se fonde devient une cliente de plus au commerce et à l'industrie de cette grande ville, à laquelle toutefois il manque encore un *back-country* suffisamment profond.

Les gens de Saint-Jovite, par leurs nobles efforts, ne travailleront donc pas seulement que pour eux.

Chacun d'eux est un zélateur de colonisation : Compléter leur paroisse, qu'ils n'est qu'à moitié établie, l'entourer de jeunes municipalites, telle est leur ambition. Ils réussiraient à merveille sans la mauvaise volonte du departement des terres.

Le gouvernement leur fait échec.

On a peine à concevoir une pareille abomination de la part d'un gouvernement dit national.

Des colons qui se sont établis dans les environs de la Montagne Tremblante ont dû le faire à titre de squatters, l'honorable M. Garneau, ministre des terres de la couronne, leur refusant la permission.

La moitié de Saint-Jovite et de Saint-Faustin n'est pas arpentee ni subdivisee en lots, malgré des demandes reitérées. C'est en vain que des citoyens respectables et importants de Saint-Jovite pressent le gouvernement de faire arpenter le reste de leur paroisse. Loin d'acquiescer à leur demande, on ne daigne pas leur repondre.

Cependant tous ces terrains, une fois arpentés, se prendraient en un clin d'œil.

On aime mieux, dans certaines spheres administratives, que le Canadien s'en aille demander du pain à l'Américain, afin de pouvoir prôner à son aise les avantages de l'annexion.

A quoi pensent les commerçants et les industriels qui habitent nos villes, petites et grandes ? Ne devraient-ils pas joindre leurs efforts et leurs plaintes aux nôtres ? S'imaginent-ils que les intérêts de la colonisation ne sont pas les leurs propres ? Tout Canadien qui sort du pays n'est-il pas un consommateur de perdu, un acheteur de moins ?

Toute paroisse qui se fonde dans le Nord ne constitue-t-elle pas son nouveau débouché ?

Messieurs les financiers et économistes de la grande ville que baignent les flots du Saint-Laurent, vous qui recherchez partout des marches pour vos produits manufactures et vos marchandises d'importation, aidez-nous seulement. Joignez votre influence à nos supplications que les autorites méprisent. Forçons le marchand de bois, votre ennemi et le nôtre ; faisons capituler le rétif département des terres, ouvrons le grand nord à nos Canadiens, vos compatriotes, et vous aurez un débouché immense, un marche sans pareil.

Personne n'ignore plus que le pays est colonisable jusqu'à la Baie d'Hudson.

Si tous les paysans qui vont chaque jour se perdre dans le sein de la *Yankeemerie*, se retournaient plutôt vers le nord et allaient remplir ces vastes espaces, quelle bonne semaine ce serait pour la plouterie, le lambrois, la fabrique d'instruments et d'outils divers, la ferronnerie, la faïencerie, la tannerie et la cordonnerie, la brasserie et la distillerie, la papeterie et la librairie, les marchandises *sèches* et les épiceries, l'imprimerie et la feuille quotidienne ou hebdomadaire.

Ne dites pas le contraire. Car pour vous convaincre, nous n'aurions qu'à faire rebrousser chemin, mais seulement qu'une fois, à vos agents voyageurs qui representent toutes ces branches et bien d'autres.

Il ne se passe pas une semaine sans qu'on les rencontre dans le nord, accompagnes de leurs échantillons et de leurs grosses valises. S'ils n'y faisaient pas de bonnes affaires reviendraient-ils toujours et si souvent ?

Ce que Montréal a de mieux à faire pour sa prospérite, c'est de faire de la cause de la colonisation la sienne propre.

## PARLEMENT PROVINCIAL

### ASSEMBLEE LEGISLATIVE

QUEBEC, 6 juillet

SEANCE DE L'AVANT-MIDI

La chambre est ouverte à 11 heures.

La chambre se forme en comite des subsides.

M. Owens se porte à une vigoureuse attaque contre le gouvernement au sujet du crédit demandé pour la colonisation. Je n'ai pas d'objection, dit il, à ce qu'un montant raisonnable soit affecté à la colonisation, pourvu qu'on le dépense à des travaux utiles, mais je proteste contre le mode adopté par le gouvernement. L'argent voté pour la colonisation est employé par le gouvernement actuel a promouvoir plutôt les intérets de parti ; c'est un fonds de *boodlage* pour l'avantage des amis et agents politiques. C'est ainsi que dans le comte d'Argenteuil il a méconnu les vœux clairement exprimes de la population et a été cause que l'argent de la colonisation a été employé a faire un chemin dans le voisinage immediat du chef lieu du comte.

Les documents que j'ai pu obtenir du gouvernement constatent que sur un credit de $1,000 affecté à la colonisation dans le comte $656.76 seulement ont été dépenses. De cette derniere somme $96.77 ont été partagees entre six surintendants, ce qui laisse une balance de $560 reellement employee pour les travaux sur le chemin. Qu'on juge de mon étonnement quand j'ai appris que le capitaine Kirwan, de Montreal avait reçu comme inspecteur de colonisation dans le comté $914 ! Avec les $96.77 payees aux six surintendants en question cela fait bien $1,010.77 payées par le gouvernement National pour faire surveiller une depense de $560 en travaux reels. Sont-ce là les principes d'économie promis par les libéraux alors qu'ils étaient dans l'opposition.

On prétend que le capitaine Kirwan a été paye ainsi pour des travaux faits les années précédentes. D'ou vient donc qu'il n'a pas fait de rapport de ces travaux.

M. McSHANE soutient qu'un rapport de ce genre a été fait.

M. MERCIER admet que M. Kirwan n'a fait qu'un rapport verbal et non officiel ; il s'engage à le communiquer au député d'Argenteuil.

A 1.15heure la seance est suspendue.

SEANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance est ouverte à 3 heures.

La discussion du bill de M. Duhamel concernant les terres publiques est remise à plus tard vu l'absence de M. Duhamel retenu chez lui par la maladie.

Le bill de M. Beauchamp concernant les vehicules d'hiver est considéré en comite ; la troisième lecture en est fixée à demain.

M. FAUCHER DE SAINT MAURICE propose que la chambre se forme en comité sur le bill concernant l'extension des limites du district judiciaire de Quebec.

M. DESCHENE (L'Islet) propose comme amendement que le débat soit ajourné.

Il s'engage sur cette question un débat fort animé. MM. Mercier et Gagnon appuient de leur parole l'amendement du depute de l'Islet qui n'en est pas moins repoussé avec l'aide des nationaux sur une division de 31 contre 18.

A six heures la seance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

La séance est ouverte à 8 heures.

M. MERCIER propose que la Chambre se forme en comité pour considérer les résolutions concernant les subventions aux chemins de fer.

Le gouvernement, dit-il, a decidé de venir en aide à la construction du pont à Quebec et de payer un tiers du coût des explorations pourvu qu'il n'excede pas $10,000. Nous sommes décidés de ne rien negliger pour assurer la prospérité de la province et nous espérons bien que le rajustement du subside fédéral et la conversion de la dette nous fourniront les moyens de développer notre réseau de chemins de fer.

M. LYNCH félicite le gouvernement actuel de marcher ainsi sur les traces de son predecesseur. Les libéraux, ajoute-t-il, ont singulierement modifié leurs vues sur ce sujet puisque naguere ils dénonçaient chez les conservateurs les idées qu'ils prônent aujourd'hui comme les leurs propres.

Je ferai observer toutefois au gouvernement que si des subventions en terres aux lignes qui traversent des regions à peu pres inhabitees ont de bons résultats, il n'en est pas de même pour les lignes qui vont dans toutes les parties du pays. Mieux vaut donner a ces dernieres des subventions en argent qu'en terres.

Les resolutions sont considerees en comite et adoptees avec quelques amendements. Un bill base sur icelles est depose et lu pour la premiere fois.

A minuit, la séance est levee.


## AU TEMISKAMING

— PAR —

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-80

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

W. O. McKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

" L'HOTEL RICHELIEU "

Agents pour les Commerçants de Bois.

116, 148 et 150 rue Sussex

DAMES NOS PILULES RÉGULATRICES FRANÇAISES sont en usage et recommandées par des milliers de Dames qui les emploient MENSUELLEMENT. Elles n'ont jamais failli ; enlèvent les douleurs ; assurent la régularité ; sont douces, agréables au gout et d'un excellent effet. Paquets envoyés par la malle à l'abri de toute indiscrétion sur réception de $2.00. Toute correspondance est confidentielle. Adresse : COMPAGNIE DE MEDECINE DE TORONTO, B. P. Boite 576, Toronto, Ont. 24-1—88-89

## L'EXTRAIT

— DU —

## Fraisier Sauvage

— DU —

DOCTEUR FOWLER

— GUERIT —

Le Choléra, Choléra des Enfants, Diarrhée et toutes les maladies de l'été.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

## HOTEL CANADIEN

CI-DEVANT OCCUPÉ PAR G. LATERNOUILLE

Ce magnifique hôtel vient d'être rénové par M. John Johnston, ex-propriétaire du " Royal Exchange."

Les repas sont servis à toute heure, à la carte, système européen, et sous la surintendance d'un cuisinier français de première classe.

Vins, claret, sauterne, champagne et liqueurs de première qualité.

Cet établissement vient d'être meublé à neuf, les chambres sont spacieuses et des plus belles à rues, faisant face au parc (Major's Hill).

L'entrée privée sur l'avenue Metcalfe et l'entrée générale du restaurant aux Nos 536 et 538 sur la rue Sussex.

JOHN JOHNSTON, Propriétaire

## GEORGE COX

LITOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR ET MÉDAILLEUR

35 RUE METCALFE,

OTTAWA, ONTARIO

## T. J. SEATON

HORLOGER ET BIJOUTIER

Marchand de montres d'or et d'argent, pendules, anneaux et bijoux de goût. Tous les ouvrages sont garantis.

Nos 309 et 311 rue Wellington, Ottawa

PAS DE GOUTER GRATIS !

*Mais un bon goûter qualité et à bon marché.*

Quand vous êtes pressé, vous ne devez pas attendre, tout est prêt à partir de 11 hrs. a.m. jusqu'au soir. Une bonne assiette de soupe, viandes chaudes qui frisent et les meilleures Salades en grande variété, une specialité.

C'est pour l'accommodation des marchands et des commis et le public en général. C'est le repas le plus succulent que vous pouvez vous procurer dans la ville ou un tous les jours, prix n'importe ou. Venez à l "International Hotel," sur la rue George et jugez par vous même.

J. W. LANCTOT, Prop.

GEO. NR HOLSON, Restaurateur.

## MOULIN A PLANER D'OTTAWA

— ET —

Manufacture de Portes, Chassis et Jalousies

DE MOUNT SHERWOOD

Un assortiment des plus complets des lignes suivantes constamment en mains : Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Planchers, Lattes, Douves, Bardeaux, Bras et Poteaux d'escaliers, etc.

Tournage, découpage et sciage de toutes descriptions. L'endroit à meilleur marché dans la ville.

R. THACKRAY Propriétaire,

Bureau, 241, Rue Sparks, Ottawa.

Connexion téléphonique. 17—1—88

— LA PLUS —

## GRANDE MANUFACTURE

DE

## BALANCES

— DU —

CANADA

Audessus de 100 différents genres de :

*Vitrines d'Exposition améliorées (Show Cases), Tiroirs à argent.*

Couteaux et Outils de Bouchers

Ecrivez et informez-vous de nos CONDITIONS DE VENTES et une liste de prix.

S'adresser

## C. Wilson & Fils

16, ESPLANADE STREET, 16

TORONTO, Ont.

Veuillez mentionner le journal LE CANADA.

## L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 165, coin des rues Sussex et Clarence.

OTTAWA

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans les moindres détails. Il espere par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 88la

## TAPISSERIE

Je viens d'acheter le stock de TAPISSERIE de la maison E. White. J'offrirai cette semaine ce stock en vente en détail, à des prix beaucoup plus bas que les marchands d'Ottawa ont payé dans le gros. M. White m'a transféré toutes les affaires de son département de la tapisserie.

## Wm. HOWE

Rue Rideau, Succursale No 393 rue Cumberland.

## G. PHILBERT

IMPORTATEUR

DE

## TAPISSERIES

AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAIS

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa.

PEINTURE, TAPISSERIES, PEINTURES PREPARES, HUILE, MASTIC, PINCEAUX, VITRES et ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

## TOUT HOMME

QUI EST FAIBLE, NERVEUX, DÉBILITÉ, qui souffre des suites d'ABUS, d'IMPRUDENCES ou d'EXCÈS, qui désire se VIGORISER et se RÉTABLIR SA SANTÉ, qui est victime de LA DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, douleurs, faiblesses, cauchemars, dérangements, etc., et souffre des suites de VICES SECRETS, qui est PARTIELLEMENT PARALYSÉ, ou souffre de MALADIES DE LA VESSIE ou du REIN, de MÉMOIRE, LACUNES et IRRITABILITÉ de TEMPERAMENT, BOUTONS et RIDES, CERCLES sur la figure et tous ces symptômes de DÉBILITÉ GÉNÉRALE CONSOMPTION dans ses premiers stades, qui MENACENT de prendre rapidement un terrain considérable, devrait consulter le docteur de suite. Ne pas hésiter. Le docteur guérit toutes les maladies et souffrances de JEUNESSE, qui résultent de l'ignorance, de l'imprudence ou de l'excès, et qui ont pour résultats : Perte de la MÉMOIRE, ÉPUISEMENT, PERTES NOCTURNES, PERTES SEXUELLES, PERTE DE VIGUEUR, DÉPERISSEMENT, PERTES SEMINALES, IMPUISSANCE, PERTE DE VIGUEUR, DÉPERISSEMENT, PERTES SEMINALES, IMPUISSANCE, PERTE DE VIGUEUR de la JEUNESSE, PERTES NERVEUSES, reconstituent et développent le système nerveux et mettant en action toute la vigueur du corps humain. A toute personne qui craint l'exposition, le docteur peut offrir le remède le plus efficace connu. Ne pas hésiter. Le docteur peut guérir pour toute la vie. Chaque paquet contient un traitement pour deux semaines. Prix, $1 en timbres-poste. Notre specialité est les maladies secrètes. Consultations gratuites. Notre specialité est les maladies secrètes. Consultations gratuites. Toutes les MALADIES DES REINS et de VESSIE qui causent souvent des douleurs dans le dos, GRAVELLE, DIABETE, ENFLURE, RHUMATISME, etc., guéries en quelques jours. Chaque paquet contient un traitement pour deux semaines. Prix, un dollar. Consultations gratuites. Notre specialité est les maladies secrètes. Consultations gratuites. Tous